

SNUDI FORCE OUVRIERE 95

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des Ecoles, PSY-EN et AESH

38 Rue d'Eragny

95310 Saint-Ouen l'Aumône **Tél** : 01 30 32 83 85 / 06 81 12 76 30 ou snudi.95@free.fr

Fax: 01 34 22 03 18

Site: www.snudifo95.com

REUNION D'INFOS SYNDICALES

Samedi 18 septembre 2021 9h-12h à ST OUEN L'AUMONE

UD FO 95 38 rue d'Eragny

<u>ordre du jour</u>: situation de rentrée et questions d'actualité, plan français/ plan maths (formations « en constellation ») et perspectives de mobilisation...

Les réunions sont ouvertes à tous les enseignants du primaire (syndiqués ou non).

POUR DEDUIRE LES 3H DES 108H ANNUALISEES

Les 3h de réunions peuvent être déduites des animations ou conférences pédagogiques et des concertations.

POUR DEDUIRE LES 3 HEURES, IL FAUT PREVENIR PAR ECRIT VOTRE IEN

Modèle de courrier
M./Mme l'IEN,
J'ai l'honneur de vous informer que je participerai (ou j'ai participé) à la Réunion d'Information Syndicale (RIS)
organisée par le SNUDI-FO 95, le(date) de(heures) à (lieu)
Conformément au droit syndical (arrêté d'application du 29 août 2014 et décret 82-447 modifié), ce temps peut
être déduit des 108 heures annualisées obligatoires (concertations, animations ou conférences pédagogiques)
prévues par le décret 2008-775 du 30 juillet 2008 (modifié par le décret n° 2017-444 du 29 mars 2017).
Je ne participerai donc pas (je n'ai pas participé) àdu
Veuillez recevoir, M. l'inspecteur/Mme l'Inspectrice, l'expression de mes salutations respectueuses. SIGNATURE

A l'issue de chaque réunion d'information syndicale, le SNUDI-FO remet une attestation de présence aux participants.